

**ERRATA  
AUX OBSERVATIONS ÉCRITES DE SÉ-AQLPA  
DU 28 JUIN 2006**

Les observations écrites de *Stratégies Énergétiques (S.É.)* et de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* du 28 juin 2006 doivent être rectifiées comme suit :

- Au paragraphe 22, 2<sup>e</sup> alinéa, le premier boulet qui se lit actuellement:
  - Le volume de consommation patrimoniale.

doit se lire comme suit :

- Le volume de consommation que l'on pourrait qualifier de «*principal*» ou «*patrimoniale*» (c'est-à-dire autre que les trois types de volumes qui suivent), dont les premiers 165 TWh sont alimentés par *l'électricité patrimoniale*.

\_\_\_\_\_